

Présentation dispositions canicule été 2022

QSS & CAPCU

30 juin 2022

Pierre Joubert-DPQAM-Service gestion de crise-SSE

Les changements induits par l'instruction interministérielle du 7 mai 2021

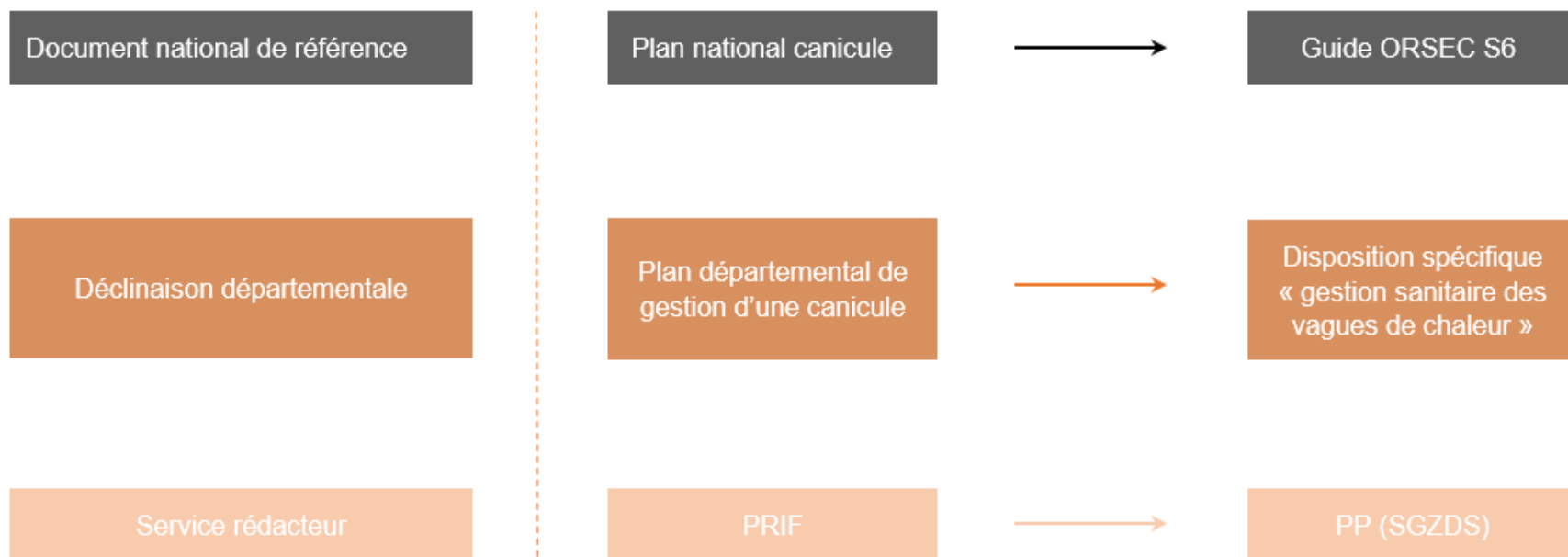


GOUVERNEMENT

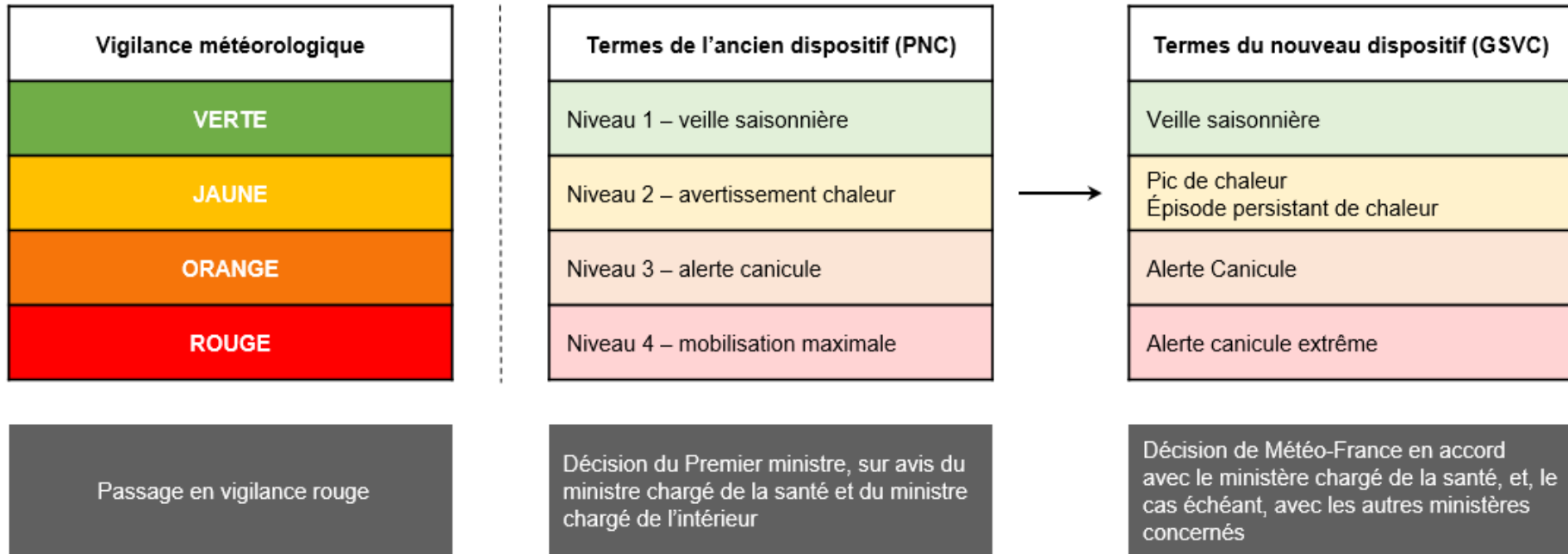
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTRUCTION INTERMINISTÉRIELLE N°

DGS/VSS2/DGOS/DGCS/DGT/DGSCGC/DGEC/DJEPVA/DS/DGESCO/DIHAL/2021/99 du 7 mai 2021 relative à la gestion sanitaire des vagues de chaleur en France métropolitaine.



Une nouvelle terminologie



Rappels sur les indicateurs bio-météorologiques (IBM)

Une analyse fréquentielle par l'InVS et Météo-France de trente ans de données quotidiennes de mortalité et de différents indicateurs météorologiques a permis de retenir **les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM)**, comme étant les plus pertinents pour identifier une canicule ayant un impact sur la santé en France métropolitaine.

Ces indicateurs sont **les moyennes glissantes sur trois jours consécutifs** des températures minimales (IBM min) et maximales (IBM max)

IBM du jour J = moyenne des températures observées ou prévues pour les jours J, J+1 et J+2.

Indicateurs bio-météorologiques pour Paris et PC

IBM pour Paris et petite couronne :

▶ 21° la nuit

Pendant 3 jours consécutifs

▶ 31° le jour

L'organisation pour l'été 2022



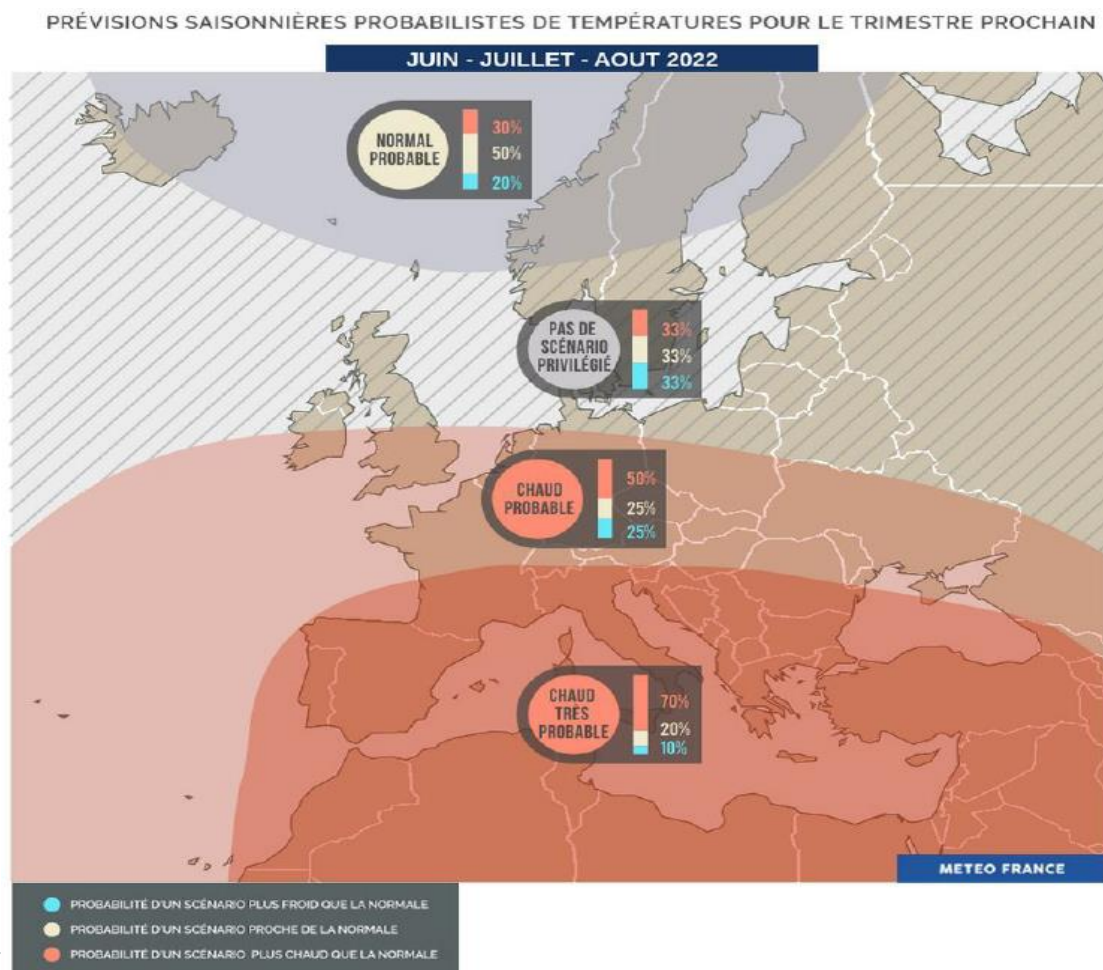
Le terme « vagues de chaleur » recouvre les situations suivantes :

- **Épisode persistant de chaleur : températures élevées (IBM proches ou en dessous des seuils départementaux) qui perdurent dans le temps (> trois jours)**, ces situations constituant un risque sanitaire pour les populations fragiles ou surexposées, notamment du fait de leurs conditions de travail et de leur activité physique ; il peut être associé au niveau jaune.
- **Pic de chaleur : chaleur intense de courte durée** (un ou deux jours) présentant un risque sanitaire, pour les populations fragiles ou surexposées, notamment du fait de leurs conditions de travail et de leur activité physique ; il peut être associé au niveau jaune ; et dans qq cas au niveau orange (si valeurs exceptionnelles) sous accord SpF (adaptation de la communication).
- **Canicule : période de chaleur intense pour laquelle les IBM atteignent ou dépassent les seuils départementaux** et susceptible de constituer un risque sanitaire notamment pour les populations fragiles ou surexposées ; elle est associée au niveau de vigilance météorologique orange.
- **Canicule extrême : canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité**, son étendue géographique, à forts impacts non seulement sanitaires mais aussi sociétaux ; elle est associée au niveau de vigilance météorologique rouge.

Quelques rappels concernant l'évolution observée de la température en France

- ▶ Hausse des températures moyennes en France de 1,4 °C depuis 1900
- ▶ Accentuation sensible du réchauffement au cours des trois dernières décennies
 - la tendance calculée sur la période 1959-2009 est d'environ +0.3 °C par décennie
- ▶ Tendance plus marquée en été (+0.4 °C) qu'en hiver (+0.2 °C à +0.3 °C)
- ▶ Deux fois plus de vagues de chaleur observées sur les trente-quatre dernières années que sur les trente-quatre précédentes

Prévision saisonnière à 3 mois pour les températures



Disposition spécifique gestion sanitaire des vagues de chaleur

	SECRETARIAT GENERAL DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE DE PARIS DISPOSITIF ORSEC DÉPARTEMENTAL PARIS (75)	Version Mai 2022
	DISPOSITION SPÉCIFIQUE Gestion sanitaire des vagues de chaleur	Page : 1/47

DISPOSITIF ORSEC DÉPARTEMENTAL
Paris

DISPOSITION SPÉCIFIQUE (DS)

**Gestion sanitaire
des vagues de chaleur**

- Version projet
- Avec prise en compte de chaque retour suite à la diffusion de la première version
- Sera éprouvée par l'exercice FOURNAISE du 16 juin avant d'être validée
- Disponible sur RESANA dans l'espace SGZDS-BPO – Exercice FOURNAISE 22